

1605 **M. EMMANUEL RONDIA :**

Bien oui, je pense que je ne l'ai pas mentionné dans mon intervention mais on considère que ces principes-là sont bons et devraient faire partie de tout développement urbain. L'enjeu ici c'est plus que le développement n'est pas au bon endroit. Donc c'est là le point tournant sur notre analyse. Mais toute la question justement de la création de noues, la question de la lutte aux îlots de chaleur, tous les... Nous, également, on a déposé un mémoire dans le cadre de la consultation sur le bâtiment durable avec justement toute la question des toitures, la gestion des stationnements écologiques.

1615 Donc tous ces principes-là, on ne remet pas en question les principes qui sont édictés dans le document, c'est plus leur cohérence avec le territoire visé là, puis la spatialisation en fait et le découpage prévus et à une échelle plus large justement, cette réflexion à l'échelle de l'île de Montréal, des enjeux de rareté des espaces et milieux naturels sur le territoire qui font en fait qu'on a déposé ce mémoire et qu'on a orienté notre position dans ce sens-là. Mais sur les principes en tant que tels, c'est des principes avec lesquels on est tout à fait à l'aise.

1620 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur Rondia.

1625

M. EMMANUEL RONDIA :

Merci. J'inviterais madame Mayeres, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame!

1630 **Mme MARIE-CLAIRE MAYERES :**

Bonsoir, Mesdames, Monsieur les commissaires! Merci d'être ici pour nous écouter. Moi, je suis ici en tant que citoyenne montréalaise. En fait, moi, ce n'est pas vraiment un mémoire que j'ai écrit mais c'est plutôt un commentaire. Alors je vais vous lire le commentaire que je vous ai envoyé.

1635

LA PRÉSIDENTE :

Oui. Je vous rappelle qu'on a lu tous les mémoires, toutes les notes.

1640 **Mme MARIE-CLAIRE MAYERES :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1645

Alors je vous inviterais peut-être si vous pouvez le synthétiser à le faire pour qu'on ait plus d'occasion d'échanger entre nous.

Mme MARIE-CLAIRE MAYERES :

1650

O.K. Mais il est très court d'ailleurs. Lors d'une discussion au sujet du projet de développement immobilier sur les anciennes terres agricoles de Pierrefonds-Ouest, j'ai entendu la réflexion suivante, c'est le syndrome pas dans ma cour.

1655

L'expression « pas dans ma cour » résonne comme une accusation et on associe facilement celui qu'on accuse à un égoïste borné. Il faut dire que les mouvements de protestation citoyenne irritent et dérangent certains. À leur défense, je citerais Albert Einstein : « *Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal mais par ceux qui les regardent sans rien faire.* »

1660

Personnellement, je ne suis malheureusement pas voisine de l'Anse-à-l'Orme. Résidant au centre-ville de Montréal, on ne peut m'édicter du syndrome pas dans ma cour, mais j'interviens pour clamer haut et fort pas dans ma ville, pas sur l'île de Montréal.

1665

Comme beaucoup de Montréalais, j'aime ma ville. Je l'aime sauf les jours de smog alors que je tousse et me sens mal. Début avril, nous avons eu cinq jours de smog d'affilée. Monsieur Ménard m'avait pourtant affirmé l'année passée que la qualité de l'air s'est améliorée. Si c'est

vrai, ce n'est pas par une diminution de la pollution due aux transports mais plutôt grâce à la fermeture des centrales au charbon en Ontario et aux États-Unis.

1670 En fait, au Québec, c'est sur l'île de Montréal que la qualité de l'air est la plus mauvaise avec une proportion de 16 %, soit 60 jours de mauvaise qualité sur 365 jours. Des journées de pollution surviennent régulièrement et il arrive que l'air de la métropole soit aussi, voire plus pollué que celui de plusieurs grandes villes du monde. L'indice AQI n'est pas rassurant du tout. L'indice AQI prend en compte les niveaux de particules fines, d'ozone, de dioxyde d'azote, de
1675 dioxyde de soufre et de monoxyde de carbone. La pollution est due en grande partie au trafic sur les routes.

 Étant donné que les vents dominants viennent de l'ouest, tout nouveau développement dans l'ouest de l'île de Montréal va engendrer inévitablement une augmentation du nombre
1680 d'autos sur les routes et aura un effet négatif sur la santé des Montréalais, tous les Montréalais, avec aggravation d'ouest en est, sachant que l'espérance de vie des habitants de l'est est déjà de neuf années inférieure à ceux de l'ouest à cause de plusieurs facteurs dont la pollution de l'air.

1685 L'année 2016 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée. La hausse du mercure a atteint 1.1°C en moyenne s'accompagnant de records de concentration en CO₂ dans l'atmosphère. Certaines régions d'Afrique et d'Asie ont connu des températures supérieures à 50 degrés et dans certaines régions arctiques, la température a augmenté de 6 degrés.

1690 Comment se fait-il que l'accumulation de publications scientifiques, de données et de preuves climatiques n'entraînent pas les décisions nécessaires pour garantir l'avenir de nos enfants?

 Ici aussi la température augmente avec certains effets secondaires néfastes pour nous
1695 comme pour les autres espèces vivantes. Certains jours d'été, vivre en appartement sans air conditionné au centre-ville devient de plus en plus pénible.

1700

En quoi la conservation des derniers espaces de nature à Montréal peut-elle changer quelque chose? Pour nous, résidents du centre-ville et de l'est de la ville, vu que mon mémoire est lu et entendu par des personnes instruites, j'ai l'impression de perdre mon temps et le vôtre à l'expliquer, mais je vais quand même vous rappeler que les milieux naturels et espaces verts ont un impact direct sur le climat et la santé, tandis que l'étalement urbain cause des effets écologiques néfastes.

1705

Montréal s'est engagée pour le droit à un environnement sain et pour combattre les changements climatiques. La Ville s'est engagée à réduire de 80 % les GES d'ici 2050. Cet engagement s'ajoute à celui de réduire de 30 % les émissions de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990. Elle n'a dès lors qu'un seul choix : celui de protéger le peu d'espaces verts naturels qu'il nous reste.

1710

Nos élus se sont engagés à Paris pour plafonner les émissions de gaz à effet de serre et limiter l'élévation de la température. Pour y arriver, il est stupide de penser que tout peut continuer comme avant, qu'on peut continuer à construire des infrastructures et de nouvelles routes favorisant inévitablement l'étalement urbain. Que dirons-nous à nos petits-enfants plus tard? Que nous avons sciemment détruit l'environnement faisant passer l'intérêt économique de quelques riches avant le bien-être commun?

1715

1720

Soyons conséquents avec les engagements pris par la Ville de Montréal. Il n'y a qu'un choix possible : refusons tout développement sur les derniers terrains naturels. Si on doit faire du développement immobilier à Montréal, les quartiers centraux et industriels possèdent des centaines de TOD. Il devrait y avoir des incitatifs pour développer et rénover ces quartiers.

1725

Que l'Anse-à-l'Orme soit un immense parc protégé, accessible aux Montréalais pour y faire découvrir et respecter la nature dans laquelle on peut se ressourcer et respirer de l'air frais. Merci de m'avoir écoutée.

Alors j'ai un petit cadeau pour les enfants ou petits-enfants de nos élus. Je suis artiste et j'ai fait un dessin pour, disons, pour honorer les groupes de citoyens qui prennent la défense de ce magnifique coin de Montréal.

1730

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. On va vous poser des questions. Je vous remercie d'avoir pris la peine de mettre vos pensées par écrit. À la fin dans votre dernier souhait : « *Et que l'Anse-à-l'Orme devienne un immense parc protégé accessible* », comment voyez-vous l'aménagement de ce parc? Est-ce que vous le voyez comme... On a posé cette question à des personnes qui vous ont précédée, est-ce que vous le voyez aménagé? Si oui, comment? Ou plutôt à l'état naturel?

1735

Mme MARIE-CLAIRE MAYERES :

1740

Moi, ce que je préfère, c'est la nature à l'état naturel.

LA PRÉSIDENTE :

1745

Oui?

Mme MARIE-CLAIRE MAYERES :

1750

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Ça va. Je n'ai pas d'autres questions.

1755

Mme MARIE-CLAIRE MAYERES :

Pourquoi vouloir améliorer quelque chose qui est parfait?

LA PRÉSIDENTE :

1760 Oui, mais il y a des gens qui préfèrent avoir certains sentiers ou...

Mme MARIE-CLAIRE MAYERES :

1765 Oui, bien c'est sûr que des sentiers, ça serait agréable pour s'y promener mais un sentier, c'est différent d'une route.

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

1770 Et vous avez mentionné que vous êtes résidente du centre-ville et vous parlez de l'accessibilité.

Mme MARIE-CLAIRE MAYERES :

1775 Oui.

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

1780 Alors étant aussi résident du centre-ville, qu'est-ce que c'est pour vous « rendre accessible » un potentiel espace vert? Comment envisagez-vous le rendre accessible?

Mme MARIE-CLAIRE MAYERES :

1785 Écoutez, moi, je n'ai pas de voiture par choix et je suis allée me promener plusieurs fois à l'Anse-à-l'Orme, puis j'ai assisté aux présentations de l'Office et je suis ici ce soir alors que je n'ai pas d'auto.

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

Est-ce que vous trouvez accessible...

1790

Mme MARIE-CLAIRE MAYERES :

Je me débrouille.

1795

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

Pardon?

1800

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

Je me débrouille. J'ai un vélo et je suis membre de Communauto et puis il y a des transports en commun. Je me débrouille avec ce qui m'est offert.

1805

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

Alors vous êtes satisfaite. Vous ne proposez pas d'autres moyens de rendre plus accessible pour les résidents du centre-ville comme vous n'ayant pas de voiture, les espaces verts?.

1810

Mme MARIE-CLAIRE MAYERES :

Bien je laisserais peut-être ça à des personnes qui sont mieux formées, puis plus aptes à répondre que moi, mais moi, je fais avec ce que j'ai. J'apprécie la vie que j'ai, puis quand je peux voir de la belle nature, je me débrouille pour aller la voir et je suis très heureuse comme ça. Même si ça me prend une heure et demie pour me rendre.

1815

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

Merci.

1820

LA PRÉSIDENTE :

Alors merci beaucoup, Madame Mayeres.

1825

Mme MARIE-CLAIRE MAYERES :

Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

1830

J'inviterais maintenant monsieur Maxime Arnoldi.

M. MAXIME ARNOLDI :

1835

Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir!

1840

M. MAXIME ARNOLDI :

Mon texte, en fait, je l'ai appelé en fait : *Un cadeau pour le 375e de Montréal* et je vais me permettre en guise d'introduction de citer un court extrait du Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020.

1845